

III. La formation de la structure foncière au 17ème siècle.

"Mais rappelons que nous ne voulons ici, pour l'instant, toucher aux complexes questions de l'économie rurale que dans la mesure où elles éclairent une plus vaste histoire : celle de l'originalité sociale d'une région, originalité acquise, conservée, atténuée ou au contraire mieux affirmée, au cours des principales fluctuations de la puissance espagnole et de l'économie internationale"¹⁶⁹

La majorité des historiens estime qu'en Amérique Latine les grands domaines se formèrent au cours du 17^{ème} siècle¹⁷⁰. Le débat reste cependant ouvert lorsqu'il s'agit d'expliquer les origines et les rythmes de développement de ces grandes propriétés.

Le système de l'*encomienda*, la crise démographique, la crise de la production minière, la contraction des échanges sont autant de raisons à leur apparition. Comment alors, à partir de quelques noyaux d'exploitations agricoles et de quelques troupeaux de bétail à la fin du 16^{ème} siècle, vint-on au grand domaine aux frontières délimitées à la fin du 17^{ème} siècle ? Les grands domaines furent-ils la principale forme d'exploitation agricole dans la région de Piura au cours de l'époque coloniale ? Voilà les deux principales questions auxquelles nous tenterons de répondre dans ce chapitre.

Nous évoquerons l'apparition des *estancias* de bétail. Puis, nous nous consacrerons à l'évolution de la structure foncière au cours du 17^{ème} siècle en examinant les «compositions générales» qui légitimèrent les propriétés privées. Nous étudierons ensuite les procédés d'accaparement des terres qui permirent de les agrandir. Enfin, nous examinerons la distribution des exploitations et des revenus fonciers dans la seconde moitié du 18^{ème} siècle.

a. Les origines de la grande propriété foncière : l'*estancia*.

Entre 1532 et 1590, les informations sur l'installation des premiers Espagnols, l'utilisation des terres et l'amorce des premières exploitations d'élevages sont inexistantes.

¹⁶⁹ Pierre Vilar. **La Catalogne dans l'Espagne moderne. Vol. II : les transformations agraires.** p. 191.

¹⁷⁰ M. Mörner, *La hacienda hispanoamericana : examen de las investigaciones y debates recientes*, dans **Haciendas, latifundios y plantaciones en América Latina**, p. 15.

Les chroniques de la conquête ne font pas état de répartitions - *merced* - de terres, mais seulement d'attributions de *repartimientos*, c'est-à-dire de distributions d'hommes.

Les premiers registres notariaux de la fin du 16^{ème} siècle signalent cependant déjà de nombreuses transactions à propos d'élevages de bétail d'envergure. Cette période clé de la colonisation des terres de Piura restera mal élucidée en raison de l'absence de sources. L'hypothèse la plus probable suppose une colonisation anarchique de terres entre la conquête et l'installation définitive de la capitale régionale sur le Piura en 1588, puisque, vers 1590, les Espagnols exploitaient déjà ces terres en pâturages.

Les premières exploitations sur lesquels les propriétaires avaient pratiqué l'agriculture se trouvaient tous à proximité de ce qui fut l'emplacement de la capitale régionale pendant 40 ans entre 1534 et 1578 : ce fut sur les terres de Yapatara, Santa Ana, Chapica que l'on dénombra les premiers moulins en 1595. Comme le constatait W. Borah, la catastrophe démographique n'avait pas permis aux communautés indiennes de répondre à la demande du nouveau centre urbain qu'était San Miguel de Piura. Quelques premières exploitations espagnoles trouvèrent alors matière à se développer, constituant les noyaux des domaines du Haut-Piura.

Nous avons vu dans le chapitre précédent que les revenus des *encomiendas* étaient en diminution et que la petite population espagnole de Piura tirait sa nouvelle richesse du bétail à la fin du 16^{ème} siècle. Seule la viande des petits troupeaux et les mules pour le transport trouvaient un débouché plus large que la seule capitale régionale naissante. Les vallées du Piura et du Chira furent donc colonisées par les caprins et ovins, tandis que la *Sierra* - particulièrement autour d'Ayabaca - s'équipa d'abord de juments pour l'élevage des mules.

Les élevages de petit bétail de la côte d'abord circonscrits à des lieux-dits - *sitios* -, c'est-à-dire à un coeur, délimitèrent peu à peu des espaces lorsque la densité du bétail devint telle qu'il fut nécessaire de répartir les points d'eau et d'interdire le libre accès aux pâturages. Dans la sierra, le même phénomène se produisit un peu plus tardivement avec l'élevage extensif de mules puis de bovins. Les textes de l'époque reflètent cette évolution, à partir du 17^{ème} siècle, en utilisant de moins en moins les expressions "*sitio*" ou "*en el parage*", mais en recourant de plus en plus au terme *estancia* pour situer des élevages extensifs.

La reconnaissance juridique de ces *estancias* se fit cependant en plusieurs étapes par le système des «compositions générales», particulièrement celle de 1595 et 1645.

b. L'outil juridique de la consolidation des domaines : les «compositions générales» de terres, 1595-1714.

Les premières données concrètes sur la propriété foncière à Piura ont inévitablement trait à la «composition générale» de 1595 : ces documents juridiques inaugurent véritablement l'histoire agraire de la région, plus d'un demi siècle après la conquête.

Vers la fin du 16^{ème} siècle, la couronne d'Espagne avait besoin d'argent pour faire face à la "nouvelle" Europe montante. Elle monnaya donc les vastes contrées de ses vice-royaumes qui jusqu'alors avaient été attribuées à titre gracieux. Les modalités de ces légitimations de titres a posteriori furent établies par la fameuse cédula royale de novembre 1591¹⁷¹. Cette cédula fut à l'origine du système des *composiciones de tierras* qui oblige périodiquement les propriétaires à faire reconnaître officiellement l'étendue de leurs domaines devant la bureaucratie espagnole. Avec ce système, la Couronne régularisait les propriétés non assainies et augmentait les fonds lui permettant de continuer ses aventures militaires¹⁷².

En pratique, les instructions de la cédula se résumaient à quatre cas : pour les propriétaires déjà en possession d'un titre "légitime", de «grâces de terres», une somme "convenable" suffisait à confirmer leur droit. Les terres possédées sans titre devaient quant à elles, être évaluées, et «composées» contre un paiement "conforme à la quantité et la qualité de chaque chose". Enfin, les propriétaires sans titres et refusant d'admettre la «composition» devaient être expropriés. Les terres *realengas* - c'est-à-dire du domaine du roi et sans propriétaire - devaient être réparties entre les demandeurs, toujours moyennant paiement au trésor royal. Les instructions précisait toutefois que ces mesures devaient être exécutées en prenant soin de préserver les surfaces nécessaires aux «réductions» et villages indiens, et même de restituer les terres abusivement accaparées¹⁷³.

Le *Corregimiento* de Piura fut visité et «composé» de manière généralisée par trois fois : en 1595, directe conséquence de la cédula émise en 1591; puis en 1645 (à l'origine une cédula de 1631), et une dernière fois en 1714 sur l'injonction de la cédula de 1711, sans

¹⁷¹ Voir Vara Cadillo, N. S. Un documento inédito sobre legislación colonial de hacienda, dans **Revista Histórica**, 6, pp. 247-253. 1918, Lima.

¹⁷² D'après Ots Capdequí, p. 31 : "*por todo lo cual ordenamos y mandamos a los virreyes y presidentes de audiencias pretoriales, que cuando les pareciere señalen termino competente para que los poseedores exhiban ante ellos, y los ministros de sus audiencias, que nombraren los titulos de tierras, estancias, chacras, y caballerias: y amparando a los que con buenos titulos y recaudos, o justa prescripción pseyeren, se nos vuelvan y restituyan las demás, para disponer de ellos a nuestra voluntad...*

¹⁷³ Jean Piel, **Capitalisme agraire au Pérou I**, p. 159. Manuel Burga, **De la Encomienda a la hacienda capitalista**.

parler de petites visites locales qui ne constituent que des faits quotidiens, mineurs face au déploiement bureaucratique que signifiaient les compositions générales.

LES ORIGINES ET LE DEROULEMENT DES COMPOSITIONS GENERALES.

La première «composition» générale des terres de Piura en 1595 n'est malheureusement illustrée que par les fragments épars de textes que l'on retrouve dans des affaires de justice souvent postérieures de dizaines, voire de centaines d'années à son déroulement. Le texte de la «composition» de l'*hacienda* Yapatera¹⁷⁴ - retrouvé dans un litige concernant la propriété en 1662 -, permet de détailler la procédure de "légalisation" des propriétés, ses aspects formels, ses acteurs. L'envergure de cette campagne de légalisation et le nombre des propriétés reconnues par la bureaucratie espagnole dans l'ensemble du *Corregimiento* de Piura en 1595 restent cependant inconnus en raison de l'insuffisance des sources pour cette époque.

L'acte de «composition» montre d'abord que l'*escribano* qui accompagnait la visite n'était pas le propre notaire de la ville et du *corregimiento* de Piura : en effet, alors que Pedro Marquez Botello occupait la charge d'*escribano* à Piura de 1592 à 1613, le compte rendu de la «composition» fut tenu par Lucas Garcia Serrano¹⁷⁵. La procédure se déroulait sous l'autorité d'un officiel militaire, le capitaine don Garcia Varese de Ulloa, qui se déplaçait depuis la capitale : aveux du centralisme bureaucratique de l'administration espagnole et du manque de confiance dans les autorités locales ?

En arrivant dans la capitale régionale en 1595, don Garcia Varese de Ulloa fit placarder un édit qui ordonnait aux habitants de Piura de lui présenter les "terres, *huertas*, maisons, *estancias*, moulins, vignes et autres..." en leur possession¹⁷⁶. Ce procédé laissait porte ouverte aux abus des espagnols et créoles habitués au discours juridique ibérique, et même, simplement avantagés par la connaissance de l'espagnol. A aucun moment en effet, le visiteur ne vérifiait sur place la réalité des affirmations des propriétaires. Cette démarche n'évitait donc pas que le "cadastre" régional fut dressé par les potentats locaux.

Dans cette première visite et composition générale, chaque cas fut examiné individuellement et chaque propriété décrite par un texte spécifique dont les formes cependant ne variaient guère. Chaque propriétaire devait alors aussi marchander individuellement sa

¹⁷⁴ ADP, Cor. c. civ., leg.5, exp. 62, 1662.

¹⁷⁵ *ibid.* : " yo Lucas Garcia Serrano, escribano de su majestad y de la visita que en esta ciudad de San Miguel de Piura hase el Capitan Garcia de Varese de Ulloa..."

¹⁷⁶ *ibid.* : *El dho visitador a publicado ciertos autos por los quales manda que los vecinos y moradores de esta otra ciudad y sus terminos, hagan manifestacion de los tierras, guertas e casas y estancias heridos de molinos viñas y otros quales".*

redevance, alors qu'en 1714, une somme générale fut répartie par quotas entre les propriétés¹⁷⁷.

Tableau 26: quelques compositions de terres en 1595.

bénéficiaire	qualités, titres	terres	contribution*
Rui Lopez Calderón	<i>encomendero</i> , trésorier	Santa Ana, 100 fanègues	280 ^a
Miguel de Salcedo Uribe		Suipirá, Pelingará, Locuto, Tambogrande	160
Gonzalo Prieto Dávila	<i>encomendero</i> , trésorier	Yapatera	130
Maria Calderón		Ñomala, Malingas, La Matanza	70
Gaspar Troche de Buitrago	<i>encomendero</i>	Tangarará	60
Juan de Valladolid		Malingas	50
Jorge Ramirez de Arellano		Guala	30
Gaspar Troche de Buitrago		Santa Catalina de Mossa	20

* versée à la couronne, pesos de neuf réaux. ^a pesos de 8 réaux soit environ 249 pesos de 9 réaux. Sources: AGN, Tierras y *haciendas*, 1701, leg. 1, cuad. 3; AGN, Titulos de propiedad, 1639, leg. 5, cuad. 113; ADP, Correg. c. ord. leg. 5, exp. 62; AGN, Tierras de comunidades, 1783, leg. 3A, cuad. 28; ADP, Correg. c. ord. leg. 4, exp. 54; ADP Correg. c. ord. leg. 23, exp. 442, f.10.

En 1595, pour l'*hacienda* Yapatera, don Gonzalo Prieto Dávila déboursa 130 pesos de neuf réaux, payable en deux fois. La première moitié de la somme devait être réglée sur le champ, la seconde à la Saint Jean de 1696. Que représentait une telle somme à cette époque ? En 1611, l'*hacienda* fut vendue aux enchères pour 4.000 pesos : la "taxe" de composition s'élevait donc à moins de 4% de sa valeur. Les facilités de paiement semblent tout de même indiquer que ces montants en numéraire n'étaient pas aisément réunis même par les plus grands notables de Piura.

Le texte même de la «composition» de Yapatera montre bien qu'il s'agissait de légaliser une situation de fait : "[propriété] qui m'appartient et que je possède depuis beaucoup de temps" affirmait ainsi don Gonzalo Prieto Davila en parlant de son domaine, et d'évoquer d'autres raisons qui lui donnait droit à la propriété, comme celle d'être le fils d'un

¹⁷⁷ *ibid.* : " ...se trató entre el otro visitador sobre la cantidad de pesos con que adservir su majestad por la perpetuacion e composicion de la estancia corrales y sitio de Yapatera con las casas y trapiche que ella tiene y despues de haberse tratado sobre dello se resumieron en que el otro Gonzalo Prieto sirviese asumir con ciento y treinta pesos corriente de a nueve reales cada un peso pagando la mitad de ellos para el dia de navidad desde el presente año de noventa y cinco y la otra mitad para el dia de San Juan de Junio del benidero de noventa y seis".

conquistador¹⁷⁸. Assurer et légitimer juridiquement le domaine, tel était le but fondamental de la démarche¹⁷⁹.

L'imprécision du "ouï-dire" laissait la propriété ouverte à de futurs agrandissements. Gonzalo Prieto Dávila se limitait par exemple à déclarer "un site et des enclôts maisons et *estancia* qu'il possède dans la vallée de Piura au lieu dit Yapatera"¹⁸⁰. De même, la «composition» de l'*estancia* Chapica par Alonso Forero en 1595 - retrouvée elle aussi dans un document bien ultérieur au fait même - n'informe d'aucun tracé précis et donne seulement une mesure de surface : "Alonso Forero déclare quelques terres dans la vallée de Piura, parages de Yapatera, de cent fanègues"¹⁸¹.

Le cas de la «composition» de l'*estancia* de Santa Ana située à côté de la ville de Piura avant son transfert vers Paita en 1578, est particulier. Ce texte de composition est le seul à fournir le prix à la surface de terres : dernier enchérisseur après 30 criées, Rui Lopez Calderón offrait en effet 280 pesos de 8 réaux pour «composer» 100 fanègues, dont 120 pesos pour 20 fanègues de terres irriguées et 160 pesos pour les 80 fanègues restantes¹⁸². La fanègue de bonnes terres était donc estimée à 6 pesos, la fanègue de pâturages à 2 pesos. Mais ce fut là le plus fort prix payé pour une «composition» en 1595. L'ancienne proximité de la capitale régionale jouait-elle encore un rôle dans l'attrait de cette propriété ?

Ces cas isolés de la première légalisation et manifestation de la propriété privée à Piura ne nous permettent guère de conclusions : les propriétaires semblaient encore peu nombreux, et l'emplacement, comme l'extension du domaine restaient vagues. Seuls les noyaux des futurs grands domaines furent alors légalisés et ce en majorité dans la vallée du Piura, la *sierra* semblant encore absente du processus. La quantité de terres laissées en friches ou abandonnées en raison de la chute démographique et du regroupement des

¹⁷⁸ *ibid.* : "... a servido y sirve a su majestad en las ocasiones que se ofrecen de su real servicio..., teniendo consideracion que es hijo de conquistador".

¹⁷⁹ *ibid.* : "...para que el y sus heredores y quien del qualquier novena lo tengan gosen y posean como suyo mismo propio avisa y adquirido con justo y derecho titulo...".

¹⁸⁰ *ibid.* : "... hace manifestacion de su sitio y corrales de casas y estancia que tiene en el valle de Piura donde dice Yapatera..."

¹⁸¹ ADP, Int. comp., leg.1, exp.2, 1785 : "la composicion referente de Alonso Forero que ... es actuada en el siglo de mil quinientos noventa y cinco dise que hase manifestacion de unas tierras que tiene en el valle de Piura, en el asiento de Yapatera, cien fanegadas".

¹⁸² ADP. Cor. c. ord., leg. 15, exp. 265, 1681 : "por tener posezion de ellas de mucho tiempo a esta parte con todo usso por el derecho que tiene en virtud de su posezion por cien fanegadas de tierras en sembradura medidas desde su estanzia y huerta que tiene, compuesta con el sitio de Santa Ana hazia la sierra todo bueno y malo como se midiese y saliese y por las veynte fanegadas de tierras de las cavezadas, que es donde roso para sembrar, las puso a seys pesos corrientes cada fanegada, y por las restantes, al cumplimiento de cien fanegadas, las puso a dos pesos cada una...".

indigènes du Chira dans le Bas-Piura, permettait une certaine élasticité dans l'énoncé des limites entre *estancias*.

En principe, à partir du 17^{ème} siècle, pour tout litige sur les frontières des propriétés foncières, les *hacendados* avaient recours aux anciens titres de «composition». Parfois, une transcription des cédulas qui furent à l'origine de ces titres, précédaient la composition même de la propriété. Ce fut par exemple le cas dans le dossier qui consignait les pléthoriques disputes sur les frontières de Chapica : on y trouve à la fois une copie de la cédula royale de 1631 et toutes les démarches qui aboutirent aux légalisations des domaines à Piura même. Cela nous permet, beaucoup mieux que pour la composition de 1595, où la documentation est faible, de comprendre le lien ténu entre les décisions de la couronne, les initiatives prises par la bureaucratie vice-royale et la démarche au niveau local.

La première des principales étapes qui conduisirent à la «composition» de 1645 fut la cédula royale. Celle-ci fut édictée dès le 26 mai 1631 et d'entrée en matière, précisait que la nouvelle "légalisation" des propriétés avait pour but de renflouer les caisses de la *Real Hacienda*. La couronne se promettait ainsi un bénéfice majeur de l'opération, prétendant que ces propriétés avaient été «composées» pour de trop faibles sommes auparavant. Afin cependant de ne pas "inquiéter" ses vassaux, elle envisageait trois cas de figure : lorsqu'un "juste" titre de l'un des vice-rois existait pour la propriété, elle recommandait de laisser son maître en paix ; dans les cas où les propriétaires avaient seulement augmenté leurs possessions, elle ordonnait une nouvelle «composition» modérée ; enfin, lorsque les terres étaient sans aucun maître ou titre, elle exigeait une «composition» au dernier enchérisseur¹⁸³.

Pour rendre l'opération particulièrement rentable, la couronne demandait d'en maintenir les coûts au plus bas et recommandait à ses officiers de la *Real Hacienda*

¹⁸³ ADP. Cab. comp., leg. 15, exp. 300, 1787 : "*para ayuda de los grandes gastos a que se halla obligada mi real hacienda el uno que se compongan todas las tierras de esas provincias assi de estancias de ganados como de sementeras, y habiendose representado que muchas estan compuestas por muy vaxos precios y que resultaria muy grande aprovechamiento de dar las por nuevas bentas, conciderando el mayor veneficio de mis vasallos, e ynquietud que causaria a los poseedores de ellas, he tenido por vien de ordenaros y mandaros como lo hago que en las tierras que estubieren compuestas con justos titulos de los virreyes no se ygnobe con sus dueños dejandolos en su pasifica posecion pero si los tales o qualesquiera de ellos votros se ubieren yntroducido y usurpado mas de lo que le pertenesse conforme a las medidas en que quanto a lo que tubieren de mas provereis como se admitan a moderada composicion y se les despachen nuevos titulos de ellas y todas las que estubieren por componer absolutamente hareis que se bendan a bela y pregon y se rematen en el maior ponedor*".

d'effectuer eux-mêmes les visites, sans en déléguer l'exécution à des tierces personnes qu'il aurait probablement fallu rémunérer¹⁸⁴.

Au Pérou, le vice-roi, se plaignant du peu de confiance que l'on pouvait avoir dans les «visiteurs», n'ordonna finalement qu'en avril 1645, la «composition» réclamée par la Couronne depuis plus de dix ans¹⁸⁵. Dans son ordonnance, il réitérait certaines recommandations du roi, et précisait qu'il était nécessaire de laisser un espace vital et surtout suffisamment d'eau en zone irriguée à la population indienne. Il exhortait aussi les visiteurs à prendre des mesures ségrégatives et de faire en sorte que les «compositions» ne permettent aux "Espagnols, Métisses et Mulâtres" de vivre au milieu de la population indienne¹⁸⁶.

Le 21 avril, l'*Alcalde de la real sala de crimen* de Lima, nomma don Juan Davalos Cuba Maldonado visiteur des *corregimientos* de Piura, Cajamarquilla, Chachapoyas et Luya et Echillaos. Pour effectuer sa tournée, il lui fut assigné un délai de 4 mois et un salaire de 10 pesos *ensayados*. Il reçut en outre trois fois 4 pesos *ensayados* pour rémunérer un notaire, un gendarme et un arpenteur¹⁸⁷. Le 10 mai, les pleins pouvoirs lui furent transmis

¹⁸⁴ Ibid. : "*para que lo dispongais con la menor costa posible, y para escusar lo que puede seguirse de la cobranza de lo que de esto prosediere, ordenreis a los oficiales de mi real hacienda de cada distrito, lo hagan por su mano sin embiar executores valiendose para ello de la mano y autoridad de mis audiencias reales donde las ubiere y donde no de la de los corregidores...*"

¹⁸⁵ Ibid. : "*si se tardasen en la dicha vicita y composicion se retardaria el util que de ello se ha de seguir a la real hacienda en tiempos tan apretados y de tanto empeño el punto muy considerable especialmente habiendos de tratar de hacer fabricas de nabios en que se ha de hacer tanto gasto..*"

¹⁸⁶ ADP. Cabildo, C. civiles compulsas, leg. 15, exp. 300, 1787 : "*...con adbertencia de procurar que estas composiciones se hagan en forma combeniente dexando a los yndios particulares, tierras para sus labores y ganados y reducciones que se hicieren, pues estas no pueden ser de tanto numero de gente que tengan necesidad de tantas tierras como hasta aqui. han de dexar a los yndios presentes cumplidamente todas las ...eren suyas y ubiren menester para ellos y sus familias y comunidades y las nesesarias para que se pudieren reducir oyr agregando, con muy suficiente agua para su beneficio en las que fueren o pudieren ser de regadio, y que las dichas composiciones y ventas se han de suerte que no se de ocasion a los españoles, mestisos y mulatos vibian entre ellos en contrabencion de las ordenes que estandadas por los grabes yn-combenientes que de ello resultan...*"

¹⁸⁷ ADP. Cabildo, C. civiles compulsas, leg. 15, exp. 300, 1787 : "*...para la venta y composicion de tierras de algunos corregimientos de la costa de abajo y para la vicita de estancias trapiches, almonas y tambos se comprendio el de la ciudad de Piura en que [...] y combiene nombrar persona que lo haga como su magestad manda y asi mismo para los distritos de los corregimientos de caxamarquilla chachapollas y Luya y echillaos en concideracion de las partes que concurren en don Juan Dabalos Cuba Maldonado [...] se le comete dicha vicita, y la de la vicita venta y composicion de los distritos con termino de quatro meses, y salarios de dies*

sur ordre du vice-roi, qui rappelait les principales lignes de conduite à suivre, et mettait en garde les autorités régionales :

"j'ordonne aux corregidores et autres officiers de sa Majesté de ne pas se mêler de quelque manière que ce soit et sous aucun prétexte, des affaires de cette commission..."¹⁸⁸

Don Juan Cuba Maldonado se mit alors en route vers Piura, puisque le 19 mai, il nommait Bartolome Martinez Holguin *escribano* de la visite dans la vallée de Chancay. Le 13 Juin, alors que la délégation se trouvait déjà dans la juridiction de la ville de Piura (asiento de Pariñas), Francisco Brabo de Lagunas fut désigné *alguacil mayor* c'est-à-dire gendarme chef de la visite. Le 18 juin, on nomma dans la ville de Piura même, l'arpenteur Diego Alonso.

Le 21 juin, enfin, Juan Dabalos Cuba Maldonado faisait annoncer à la criée, la sentence qui annonçait la «composition» des terres de Piura, et ordonna que :

"...dans les trois jours qui suivent celui de sa publication, toutes les personnes qui posséderaient des terres, *chacras*, *estancias* et autres *haciendas* présentent les titres en vertu desquels ils les possèdent pour qu'ils puissent être vus et examinés dans l'intérêt du service de sa Majesté et pour le bien de sa *real hacienda*".¹⁸⁹

C'est encore pour la vallée du Piura que la «composition» de 1645 est la plus riche en informations. Malgré les titres de «composition» de 1595 et des actes de ventes, Pedro Rodriguez de Albújar dut par exemple de nouveau se faire confirmer son droit sur 70 fanègues de terres cultivables à Santa Ana. Contre 70 pesos le visiteur don Juan Davalos Cuba Maldonado lui accorda un nouveau titre de «composition» : la fanègue de terres était donc évaluée à un peso¹⁹⁰. Dans les vallées, les frontières des domaines se dessinaient maintenant clairement, même si leurs énoncés sont difficilement déchiffrables aujourd'hui comme le montre le texte de la composition de l'*estancia* de Lengas. Son propriétaire, don Geronimo de Sotomayor indiquait ainsi que le "site" de Lengas se situait :

"à neuf lieues en amont de la cete ville, sur l'une et l'autre des rives, et que sur cette rive [celle de Piura], il borde Bipuca, terres du dit

pesos ensallados, y con los del escribano, alguacil y medidor con quatro de la dicha plata cada uno y en esta conformidad se daran los despachos por el gobierno en la forma ordinaria...".

¹⁸⁸ Ibid. : " y mando a los corregidores y demas justicias de su Magestad no se entrometan en manera alguna en lo tocante a esta comicion con ninguna causa ni pretesto porque de todo los ynibo.."

¹⁸⁹Ibid. : "...dentro de tersero dia de su publicacion todas las personas que tubiesen tierras, chacras, estancias y otras qualesquier haciendas presentasen los titulos con que las posehian para que se biesen y examinesen por lo que combiene al serbicio de su magestad y utilidad de su real hacienda...".

¹⁹⁰ ADP. Cor. c. ord., leg. 15, exp. 265, 1681.

don Geronimo, et aussi Tambogrande de doña Catalina de Prado, et rio en aval, Pucala, site dont la moitié appartient à don Geronimo, et que le dit site de Lengas par en haut vers le mont Seren [...] borde des pâturages de Juan de la Herrera Gomucio se nommant Pelingará, et aussi le site de Somate qui appartient lui aussi au dit don Geronimo, deux lieues et demi du mont Serén [...], et le site de Maricavelica de l'autre rio jusqu'au champs de Pedro [...] rio en amont bordant les pâturages de Juan de la Herrera Gomucio, et rio en aval jusqu'au champs de Juan Parchoso, et sortant, une lieue jusqu'à cette ville..."¹⁹¹.

Le cas de l'*estancia* Yerbas Buenas située dans la vallée du Quiroz montre que même en montagne les limites des propriétés se précisaient. Bartholome Lopez, par exemple, comparut devant le visiteur pour «composer» en son nom et celui de Alonso Obiedo, une *estancia* pour laquelle il n'avait pas de titre mais que sa famille possédait depuis plus de 40 ans, en 1645. Le texte de la composition indiquait que la propriété s'étendait "depuis Tondopa jusqu'au rio du Haut de Chinchachara qui confine avec l'*estancia* de don Gabriel de Saavedra et de l'autre côté, depuis la gorge de San Juan jusqu'à la gorge qui confine avec des terres de Agustin de Rocha défunt...". Pour obtenir son titre de propriété Bartholome Lopez versa 80 pesos à la Couronne¹⁹². De même, le capitaine Hernando Troche de Buitrago se voyait lui obliger de «composer» l'*estancia* de Santa Catalina de Mossa pour 50 pesos, alors que son père avait déjà déboursé 20 pesos de 9 réaux en 1595¹⁹³.

¹⁹¹ BN. Ms. cronológico, 1674, B1390.

¹⁹² ADP. Cor. c. ord., leg. 16, exp. 290, 1688.

¹⁹³ADP. Cor. c. ord., leg. 14, exp. 251, 1679.

Tableau 27: quelques compositions de terres en 1645.

bénéficiaire	terres	contribution*
Alonso de la Torre	<i>estancia</i> Matalacas	250
Geronimo de Sotomayor	<i>estancia</i> Lengas	250
Juan de la Herrera Gomucio	<i>estancia</i> Malingas, Suipirá, Terela, Chapica	200
Alvaro Carguachinchay	<i>estancias</i> Ayabaca la vieja, San Juan	200
Diego de Tavera Orejon	<i>hacienda</i> Pariamarca, Llipta, Gualgual	150
Juan de la Herrera Gomucio	terres de Pabur de esta banda, La Punta	150
Pedro Rodriguez de Albújar	<i>estancia</i> Chapica (50 fanègues)	150
Lucia de Neyra, veuve Ribera	<i>estancia</i> Chipillico	100
Bartholome Lopez	<i>estancia</i> Yerbas Buenas	80
Juan Martinez de Cordova	potrero Naranjo, terres de Carpinteros	70
Hernando Troche de Buitrago	<i>estancia</i> Santa Catalina de Mossa	50
Francisco Montalvan	terres dans la gorge de Coloncolon	40

* en pesos de 8 réaux.

La visite révélait que de nombreux domaines de montagne n'étaient encore décrits par aucun titre de propriété en 1645 : ce fut le cas, parmi d'autres, des *estancias* de Yerbas Buenas, de Coloncolon, de Matalacas, de Naranjo, de Pariamarca. Pour tout le domaine de Pariamarca, Llipta et Gualgual par exemple, Diego de Tavera Orejon admettait ne posséder aucun titre en 1645, mais affirmait que son beau père Pedro Blasco en avait été le propriétaire depuis de nombreuses années, avant de le lui léguer, là encore, disait-il, il y avait déjà de nombreuses années¹⁹⁴ : la durée de la possession donnait droit au titre. Même certains domaines des vallées n'avaient pas été «composés» en 1595 : l'*estancia* Chipillico par exemple, selon sa propriétaire doña Lucia de Neyra¹⁹⁵.

L'absence des Indiens est l'autre fait qui ressort des quelques textes de «composition» retrouvés. Seuls Alvaro Carguachinchay, cacique d'Ayabaca, et Cosme Chinguel, cacique de Huancabamba, semblaient avoir «composé» des propriétés en 1645.

Dans l'ensemble, la «composition» de 1645 définissait mieux le cadastre des grands domaines : la région avait "fait son plein de propriétaires" et les nouvelles *estancias* se déterminaient les unes par rapport aux autres. Mais, dans ce cas encore, une étude systématique des propriétés légalisées est jusqu'à présent impossible puisque les archives ne découvrent le plus souvent que des fragments du texte de la «composition» utilisés dans des procès ultérieurs. La véracité de textes bien postérieurs à la visite même et qui dans le cas de l'*hacienda* de Yapatera par exemple semblaient vouloir légitimer des étendues de terres

¹⁹⁴ ADP. Cor. c. ord., leg. 7, exp. 114, 1654.

¹⁹⁵ ADP. Cor. c. ord., leg. 24, exp. 485, 1722.

par la suite en litige, est parfois à mettre en doute¹⁹⁶. Si dans ces procès, les références aux «compositions» sont ainsi à prendre avec précaution, elles résument pourtant parfois des données que l'on ne trouve plus en original¹⁹⁷.

LA COMPOSITION GENERALE DE 1714.

C'est une cédula royale de 1692, qui fut à l'origine de la troisième «composition» générale des terres de Piura : celle-ci n'eut lieu cependant, qu'une vingtaine d'années après la promulgation de cette cédula¹⁹⁸. Comme la précédente, elle se justifiait par le besoin urgent de financer les campagnes de guerres prévues pour l'année à suivre. La cédula intimait l'ordre de recouvrer toutes les sommes dues pour les ventes de "villes, lieux de cette

¹⁹⁶ En 1645, alors que Pedro Saavedra était le propriétaire du domaine, le texte de la composition aurait été le suivant : "*un sitio estancia y tierras de sembrar llamados el citio y pastos de Yapatera, otro sitio con casas y corrales de estancia para todo genero de ganado que tiene en el el otro valle de Yapatera donde dice Yapatera, y otro citio de estancia chulucanas en el otro valle de Yapatera, asi mismo de una fanegada de tierra de huerta y caña en el otro valle de Yapatera y de otro herido de molino que se iba haciendo en el otro valle...*".

Dans la composition de 1714 cependant, nous ne lisons que : "*...la hazienda de Yapatera que posehen los eredores del depositario general Don Felix de Fuentes de que se presentaron titulo de compusicion por Garcia de Paredes, no esta confirmado con mas demasias que manifiesta del rio arriba que vaja de Frias hasta los Platanales...*"

¹⁹⁷ Comme ce fut le cas par exemple de l'hacienda Chapica : "*Pedro Rodriguez de Albuxar por si y compañero Diego Benites en el siglo pasado de mil seis cientos quarenta y cinco comparecio ante el visitador Don Juan Davalos Cuba Maldonado, a componer con su Majestad el sitio nombrado Chapica con las fanegadas de tierras constantes de la composicion hecha con el visitador Don Garcia de Paredes de Ulloa las mismas donde tenia unas majadas de ganado cabrio y obejuno con unos corrales empesando sus linderos desde estos, rio arriba mirando para la sierra legua y media entre la asequia, y un serro que esta alli desde el corral de Chapica para abajo hasta el rio de Chulucanas, que corre hasta el rio grande, y el otro lado mirando el serro de Bicus hasta el rio que habra de anchura una legua hasta el rio del Puerto y que dentro de estas, o dicho sitio de Chapica tiene un erido de molino con sus aguas*", ADP. Intendencia, causas civiles, leg.1, exp.2, 1785.

¹⁹⁸ La politique des «compositions» générales de terres s'appliqua à l'ensemble de l'Amérique espagnole, mais à des rythmes différents d'une région à l'autre. Si la cédula royale de 1591 marquait effectivement le coup d'envoi pour tout l'empire colonial espagnol de la première «composition», les suivantes s'échelonnèrent par région sur tout le 17^{ème} siècle. A Medellín, par exemple, la deuxième «composition» ne s'effectua qu'en 1676 (H. Tovar Pinzón, Problemas de la estructura rural antioqueña en la segunda mitad del siglo XVIII, dans *Ibero-Amerikanisches Archiv*, N. F., Jg. 13, H3, 1987).

terre, bois, plantes" et autres droits, taxes et "quelconque chose" qui aurait pu être aliéné de la Couronne¹⁹⁹.

La cédula traduisait encore une fois, l'acceptation d'une situation de fait dont la légalisation devait apporter un maximum de liquidités au roi : elle donnait faculté aux vice-rois et gouverneurs d'accepter à «composition» modérée les propriétaires de terres "usurpées", mais recommandait d'en céder autant que possible au dernier enchérisseur²⁰⁰.

Cette «composition» différait cependant dans sa démarche des deux premières : ce fut en conciliabule avec les notables locaux que fut déterminée une somme globale redevable au roi pour l'ensemble des terres «composées». C'est-à-dire, que le visiteur n'eut pas à fournir un texte pour chaque propriété, mais se limita à un écrit général, abaissant ainsi le coût de l'opération. La redevance sur laquelle s'accordèrent les parties s'élevait à 4.000 pesos²⁰¹. Cette somme fut recueillie deux années auparavant semble-t-il, au prorata entre les propriétaires, en fonction de l'importance de leur domaine. Le détail par propriété n'a malheureusement pas été consigné. Seule une comptabilité d'exploitation de l'*hacienda* Chulucanas de cette époque, nous a permis de retrouver un exemple de la somme déboursée

¹⁹⁹ ADP. Cab. comp., c. civ., leg. 15, exp. 300, 1787 : "*conbiniendo a mi servicio y poniendo cobro a todos los creditos de la real hacienda a fin de aumentarla en ocasion que tanta inporta para las muchas asistencias que se han de hacer a los ejercitos en la campana del año que viene tengan caudales de resguardo con que acudir a las urgencias extraordinarias que ocuran en resuelto por mi real decreto de quinse de sebtiembre de este año se ponga cobro en lo que estubiere debiendo por causa de compras de villas, lugares de esas tierras, bosques, plantas, alcabalas, sientos pechos o derechos, y otras qualesquiera cosas que se hayan enagenado de la corona por rason de benta*".

²⁰⁰ Ibid. : "*haviendose conferido el dicho mis consejo sobre el remedio de este exceso sin embargo de tener dada facultades a mis virreyes, presidente y gobernadores de las dichas provincias para que se admitan a moderada composicion a las poseedores de las dichas tierras usurpadas sin justo titulo y que todas las que estubiesen por componer se bendan y rematen en el mayor postor*".

²⁰¹ Ibid. : "*que todos los asendados que estubiesen poseyendo tierras y que se quisiesen componer por consejo o comunidades por escusar el rigor de las mensuras costas y salarios se les admitiesen a conposicion en esta forma y atendiendo a que los de la jurisdiccion del correximiento de la ciudad de san Miguel de Piura an benido ha gosar de este veneficio y que haviendo nombrado dos diputados e ylustre cabildo y reximiento al liseniado don Carlos de Leon y Sotomayor abogdo de esta real audiencia y los asendados al maestre de campo don Antonio Rodriguez de Tavoada haviendo tenido diferentes juntas con el general don Geronimo Vozmediano y Escalera maestre de campo de los tercios de ynfanteria española y de mas naciones de esta ciudad correxidor y justicia mayor de la dicha de Piura y teniente de capitan general en ella a quien se le dio comicion para lo referido y echa su representacion ofresieron dar quatro mil pesos de a ocho reales por la conposicion de todas las hasiendas, obrages, estancias, pastos, tierras, aguas, habrebaderos que al presente estan poseyendo y respecto de que hasi por los dichos diputado como por dicho correxidor se ha dado parte estar ya recoxidos y dispuesto los dichos quatro mil pesos para haser de ellos entero a su magestad*".

pour un domaine. En 1712, en effet, la rubrique des dépenses constatait un montant de 110 pesos affecté à la «composition» générale, soit 2,75 pour cent seulement de la somme totale²⁰².

Sur une quarantaine de folios manuscrits dans sa version compilée, le visiteur, don Gonzalo Ramires de Baquedano et le notaire de la visite répertorièrent et "légalisèrent" près de 180 propriétés, dont 38 *haciendas* et 15 *estancias*²⁰³. Aucune mesure n'indique les dimensions précises de ces propriétés, seule une palette d'appellations allant d'*hacienda*, *estancia* et *valle* à *sitio*, *potrero*, *pedazo de tierras*²⁰⁴ permet d'évaluer grossièrement l'importance du fond. Dans certains cas seulement, le notaire s'appliqua à noter le tracé des frontières de la propriété. Comme dans les précédentes «compositions», les propriétaires se référaient au relief, aux cours d'eau, aux chemins et parfois même à des pierres, des arbres pour expliquer ces tracés. Pour délimiter sa propriété de Julcaguanca, José Garcia indiquait par exemple :

"...il borde d'un côté le site de Carpinteros, par le milieu du ravin, [...] et de là vers le haut poursuivant la gorge jusqu'à donner sur une pierre que l'on nomme La Guaca, jusqu'au chemin qui va à Huancabamba le mont inclus jusqu'à Changua et de là en descendant le rio Claro, il borde les terres de Chalaco jusqu'à l'arrivée à Llicaraca"²⁰⁵.

Dans la «composition» des terres de Jilili, le tracé des limites était tributaire de repères encore moins immuables :

"...le site de Jilili que possèdent Diego Domador, Tomas Domador et autres, dont ils donnèrent information de possession et de composition, borde sur une partie de Chonta une petite porte

²⁰² ADP. Cor. c. ord. leg. 23, exp. 450, 1713.

²⁰³ ADP. Cabildo compulsas, causas civiles, leg. 15, exp. 300, 1787, f. 339vta-390vta. Le texte de cette composition ne mentionne cependant pas les terres et haciendas de la juridiction de Tumbes ni d'ailleurs les haciendas de Tangará et Morropón, mais par contre des propriétés au sud de Olmos et de Huarmaca.

²⁰⁴ Le terme de "*valle*" - vallée - s'appliquait à la propriété de Macará. Pourtant, ce domaine n'occupait qu'une partie de la vallée d'un affluent du rio Macará. "*Sitio*" ne signifie pas autre chose qu'emplacement, endroit. Un "*potrero*" est un enclos, par extension un élevage et "*pedazo de tierras*" veut dire "lopin de terres".

²⁰⁵ ADP. Cab. comp., c. civ., leg. 15, exp. 300, 1787 : "*El sitio de Julcaguanca que pose Jose Garcia dio ynformasion de posesion de qarenta años linda por un lado por el sitio de Carpinteros quebrada en medio por el sural que por esta parte linda con el Totoral y de alli para arriva siguiendo la quebrada a dar a una piedra que llaman la Guaca hasta dar al camino que hiva a Guancavamva, con la montaña ynclusa a dar a Changua y de alli aguas avajo por el rio claro linda con tierras de Chalaco hasta llegar a Llicaraca*".

nommée Liguanio [...] et continuant celle-ci vers le bas, termine sur quelques arbres de surettes..."²⁰⁶.

Ces bornes éphémères utilisées dans la composition de 1714, furent autant de sujets de discordes entre les propriétaires aux cours des siècles suivants. Carte à l'appui, cette composition permet aujourd'hui néanmoins d'analyser dans les grandes lignes la structure agraire du début du 18^{ème} siècle.

Selon la terminologie utilisée par les contemporains, 30 pour cent des titres émis en 1714, l'avaient été pour les grands domaines (*hacienda, estancia* et *valle*) et 70 pour cent pour la moyenne et petite propriété (*sitios, pedazos, potreros...*). Certes, ces qualificatifs ne s'appuyaient pas sur des caractéristiques particulières, ni sur des mesures de taille précises, mais sur une vague notion d'importance du fonds. Pourtant, à quelques exceptions près, on retrouve bien, parmi ces 30 pour cent, l'ensemble des grands domaines qui furent prépondérants dans la région jusqu'à la réforme agraire du vingtième siècle.

Tableau 28: la structure agraire d'après la composition générale de 1714.

Propriété	Nombre	% du Nb.
<i>Haciendas</i>	38	
<i>Estancias</i>	15	30
<i>Valle</i>	1	
<i>Sitios; sitios y tierras</i>	92	
<i>Potreros</i>	5	70
<i>Huertas; Trapiches</i>	5	
<i>Pedazos de tierra; tierras</i>	21	
Total	177	100

Source: ADP. Cabildo compulsas, c. ord. leg.15, exp. 300, f. 339-390 vta.

C'était dans la vallée du Piura, en amont de la capitale, que l'on recensait les plus importantes propriétés : une quinzaine de domaines, satellisés par des terres de moyennes extensions se greffant tantôt à l'une, tantôt à l'autre des *haciendas*, au gré des fortunes des *hacendados*. Entre ces grands domaines, aucun espace n'était laissé à la petite ou moyenne exploitation agricole²⁰⁷. Les trois premiers titres de «composition» décrivaient ainsi les

²⁰⁶ Ibid. : "El sitio de Jilili que posehe Diego Domador, Tomas Domador y otros dieron ynformasion de posesion y de estar compuesto lindo por una parte de Chonta con un portachuelo nombrado Liguanio siguiendo serro arriva hasta el Pajonal para avajo a entrar con la quebrada de Xilili, y siguiendo esta para avajo a dar a unos arboles de siruelos con la mitad del sitio y faldas de Picte por convenio que hisieron con Sebastian Palacios".

²⁰⁷ Comme le signale d'ailleurs explicitement le texte de délimitation entre les haciendas de Guapalas et La Matanza : "siguiendose para afuera a partir del serro de Yspon suerte que la mitad de dicho serro de Yspon toca con sus faldas a la dicha hacienda de Guapalas y la otra mitad a la dicha de Eternique y la Matanza y siguiendose siempre la derecha los dichos despoblados de dichas dos haciendas hasta la costa del mar sin

imposantes surfaces de pâturages rassemblées par quelques familles d'éleveurs de petit bétail au 17^{ème} siècle : le capitaine José de Valdivieso y Estrada possédait par exemple l'*hacienda* San Sebastian de Malingas, l'*hacienda* Locuto, les «sites» de Solsol, Sancor, Urbaneja et Yupon de l'un et l'autre côté du cours d'eau. Le *maestro de campo* don Antonio Rodriguez de Taboada était propriétaire des *haciendas* de Ñomala, Curban et des «sites» de Lengas, Ocoto, Total, Paccha, Chapica, San Martin, Pabur, Santa Ana ; le capitaine don José Velasquez y Tineo de l'*hacienda* Guapalas avec les sites de Tutumal, Colchones et Vicús. Dans cet espace, aucune propriété n'appartenait à des Indiens.

En aval de la ville de Piura, la plupart des terres étaient en revanche la propriété des communautés indiennes de Catacaos et de Sechura et ne furent donc pas en tant que telles mentionnées dans la «composition». Sur les franges de ces terres irriguées cependant, principalement aux portes de Piura et sur la marge droite du río, s'étaient imposées une douzaine de moyennes et petites propriétés privées : parmi celles-ci, deux *huertas* nommées Yupita, l'une de don Pedro Muñoz de Coveñas, l'autre appartenant à l'hôpital de Piura ; une autre *huerta* des héritiers de don Juan Ortiz de Zuñiga ; les terres de Chochola de don Bartholome de Cespedes ; les terres de Letera de don Pablo Zapata. Deux propriétés appartenaient à des caciques de Catacaos : la *huerta* Manila de don Pablo de la Chira, et 25 fanegadas de terres de *pan sembrar* de don José Temoche.

Une vingtaine de titres furent délivrés pour la vallée du Chira. Mais on n'y comptait que deux propriétés qualifiées d'*haciendas* : Solana et Somate, (notons cependant que pour des raisons inconnues, la «composition» ne mentionnait pas les propriétés du general don Juan de Sojo dont par exemple l'*hacienda* Tangarará qui était pourtant la plus importante de la vallée). Dans l'ensemble, on retrouve néanmoins sous la dénomination «*sitio*», les propriétés qui deviendront plus tard des *haciendas* : le *sitio* de Guangalá, par exemple, appartenant au capitaine don Joseph Velasquez y Tineo ou le *sitio* de Macacará de Pedro de la Peña, etc...

Pour la province d'Ayabaca, Frías et Chalaco, de la *sierra* de Piura, la «composition» énuméra 66 titres de propriétés dont 21 *haciendas* ou *estancias*. Parmi les plus grandes propriétés, il faut citer les *haciendas* de Pillo, Pariguanás, Matalacas, San Bartholome de Olleros, les *estancias* Samanga, Cachiaco, Tapal, et même un domaine - Macara - qualifié de "vallée". En général, ces propriétés appartenaient aux «don» et «doña» créoles de Piura. Seules l'*hacienda* de Pingola et l'*estancia* de Mostazar étaient aux mains de caciques indigènes. Le reste des terres - *pedazos*, *sitios* - se divisaient entre "petits" blancs, métisses et indiens. En termes généraux on constate que le nord-est de la province d'Ayabaca - souvent les terres les plus sèches, de Jilili, à Guara en passant par Chocán - concentrait les propriétés partagées des Indiens, tandis que les grands domaines espagnols entouraient et

que en el intermedio de dichos dos linderos tenga otra persona alguna ningun sitio, accion, ni derecho por ser segun como se ha posehido de tiempo ymmemorial..."

occupaient le bassin du Quiroz jusqu'à son débouché sur le Chira. A l'ouest de Frías, deux propriétés Naranjos y Molinos et Sapillica - aux terres pauvres elles aussi, enserrées entre les *haciendas* de Pillo et Pariguanás - appartenaient aux indigènes : Naranjos y Molinos était la propriété du cacique don Felipe Carguapoma et Sapillica, celle de don Diego Yaguana.

Pour la vallée du Huancabamba et sur les parties supérieures des versants des Andes donnant sur le Piura, la «composition générale» dénombrait une vingtaine de titres de propriétés. Parmi les domaines les plus importants, on recense les *haciendas* et *estancias* Succhil, Siclamache, Pariamarca, Lacmache, Chulucanas et Mandor. Ici, les Indiens avaient préservé des propriétés privées depuis Andanjo et Canchaque sur le versant occidental de la cordillère, jusqu'à Sondor dans la vallée du Huancabamba.

La circonscription de Huarmaca quant à elle, était dominée par l'immense *hacienda* de Congoña que possédait alors don José Gonsales Carrasco, *regidor decano* de Piura, *teniente de Corregidor* de la province de Huancabamba. Outre ce domaine, parmi les dix titres de propriété recensés dans cette circonscription, trois autres propriétés méritaient le titre d'*hacienda* ou *estancia* : La Tisa, Porcuya et Gualangayu. Ce dernier domaine était d'ailleurs la propriété du cacique de Huarmaca, don Felipe Julca, qui avec les terres de Molulo, se taillait lui aussi une belle part des surfaces cultivables de cette circonscription. Outre le domaine de la communauté qui entourait le village de Huarmaca, les terres qu'avaient pu garder les élites indiennes de Huarmaca se situaient principalement au sud-est et à l'est, entre le village et la vallée du Huancabamba (terres de Lipanga, Chonta).

Tableau 29 : les grands domaines recensés par la «composition» générale de 1714.

Propriété (annexes)	désignation	Propriétaire
Malingas, Locuto (Sancor, Sol Sol)	<i>haciendas</i>	capitaine José de Baldivieso y Estrada
Ñomala, Curban, (Ocoto, Chapica, San Martin, Pabur, Santa Ana)	<i>haciendas</i>	<i>maestro de Campo</i> don Antonio Rodriguez de Taboada
Guapalas, Culucan	<i>hacienda,</i> <i>estancia</i>	héritiers du capitaine José Velasquez y Tineo
Malingas et Parales	<i>hacienda</i>	Commissaire don Andres de Urbina y Quiroz
Lengas, Tambogrande et Somatillo	<i>hacienda</i>	Capitaine Juan Antonio de Palasios
Yapatera	<i>hacienda</i>	Don Felix de Fuentes <i>depositario general</i>
La Matanza, Errepon, Solcupe	<i>haciendas</i>	Général don Pedro de Ascurra y Saravia
Chipillico, Matalacas	<i>haciendas</i>	<i>Alferez</i> Nicolas Antonio de Ribera
La Solana	<i>hacienda</i>	Lucas Baldes
Somate, Succhil, trapiche de Mandor	<i>haciendas</i>	don Nicolas de Vilela, licencié
Macará	valle	capitaine Diego Fernandez de Noriega
Suyo	<i>hacienda</i>	doña Madalena de Ojeda
La Concepción de Pampa Larga	<i>estancia</i>	<i>alferez</i> Juan Aziencio de Eredia
Pillo, Samba, Jambur	<i>hacienda</i>	<i>licenciado</i> don Bernadino de Saavedra, curé de Catacaos
Pariguanas, Pacaypampa, Coleta	<i>hacienda</i>	Herederos del maestro de campo Luis de Saavedra

Quiroz	<i>hacienda</i>	capitaine Francisco M. Diaz de Acuña, <i>alcalde provincial</i>
Pocluz, Culcas	<i>hacienda</i>	<i>Padre lector</i> fray José de Sojo
Yerbas Buenas	<i>hacienda</i>	héritiers de Juan Calderon del Castillo
Guasanche	<i>hacienda</i>	don Francisco de Orosco y Lumbreras
Saconday, Uluncha	<i>estancia</i>	don Visente Gomes Zorilla de la Gandara
Pingola, (Araypite, Timbala)	<i>hacienda</i>	Rafael Carvajulca, divers Llapapasca (Indiens)
Olleros	<i>hacienda</i>	capitaine don Francisco de Neira y Sayas
Libin	<i>estancia</i>	Gaspar Guerrero
San Juan de Rastrojo y Cachiaco	<i>estancia</i>	Juan de Sal
Tapal	<i>estancia</i>	capitaine don José de Villegas y Quevedo
Samanga, Samanguilla	<i>estancia</i>	Josefa Velez, viuda del capitán Pedro de Saavedra
Calvas	<i>hacienda</i>	don Nicolas Sereso de la Calle
Lansipampa, Acriyayaco	<i>estancia</i>	Manuel, Gregorio, Felipe Muñoz de Urdiales
Mostasar	<i>estancia</i>	héritiers Paucar (Indiens)
Congoña	<i>hacienda</i>	capitaine don José Gonzales Carrasco
La Tisa, Rasapampa	<i>hacienda</i>	Lorenzo Tineo
Siclamache (Serrán, Hualcas)	<i>hacienda</i>	doña Agueda Luisa de Sojo Cantoral
Gualangayu	<i>estancia</i>	don Felipe Julca, cacique de Guarmaca
Mandor, Yangua	<i>estancia</i>	Bartolome Obregañes
Chulucanas	<i>estancia</i>	doña Josefa Vidal
Pariamarca, Llipta, trapiche de Sapse	<i>hacienda</i>	capitaine Sebastian de Barcos de la Raz
Bigote	<i>hacienda</i>	don Juan Ximenez Zarco
Luluque	<i>estancia</i>	<i>Padre fray</i> Antonio Leiton de Segura
Lacmache, (potrero de Cordoba)	<i>hacienda</i>	Francisco de la Peña

Pour être reçus à la «composition», les propriétaires présentèrent toute une variété d'instruments juridiques et d'informations censés les confirmer dans leur bon droit. Près de 70 pour cent des propriétaires s'appuyèrent ainsi sur les textes de «compositions» antérieures. Pour les propriétés les plus solidement consolidées juridiquement, le notaire inscrivait la mention "*título de composición y confirmación*", c'est-à-dire que les propriétaires antérieurs avaient à la fois fait «composer», puis ultérieurement encore confirmer par un autre titre, cette possession. Pour quelques domaines, le propriétaire ne présenta que le seul texte de la «composition». *L'escribano* écrivait alors : "*compuesto y no confirmado*". Dans 25 pour cent des cas, les titres furent légitimés sur la base d'actes de ventes, de jugements préalables et de titres provisoires émis par la couronne ("*en virtud de compra, de venta, de provision de amparo*" etc...). Enfin, dans 5 pour cent seulement des situations, des terres furent composées sur la seule base d'une affirmation de possession, sans aucun document écrit. Le propriétaire indiquait alors depuis combien d'années lui appartenait ce terrain : "*información de posesión de mas de 12 años, de 40 años, de 100 años ou de tiempo immemorial*", etc....

Bien entendu, pratiquement toutes les *haciendas* et *estancias* se situaient dans la première des catégories, et avaient été «composées» dès 1645. Notons cependant que certain annexes de ces domaines étaient encore sans titre en 1714. Dans le cas de l'*hacienda*

Pillo, Samba et Jambur par exemple, don Bernardino de Saavedra indiquait être propriétaire du domaine en vertu de la composition de Juan Davalos Cuba Maldonado en 1645, sauf pour les terres de Jambur qu'il affirmait posséder depuis une trentaine d'années seulement. Dans l'ensemble, dès le début du 18^{ème} siècle, les terres de Piura étaient pratiquement toutes décrites par des titres de propriétés.

La composition de 1714 recense en majorité des propriétaires créoles : seules 47 propriétés - soit un peu plus du quart des titres recensés - sont clairement identifiables comme appartenant à des Indiens, dont trois uniquement méritent les titres d'*hacienda* ou *estancia*. En outre, les Indiens «composaient» souvent les propriétés à plusieurs, alors que l'Espagnol était en principe le seul maître de son domaine.

La presque totalité des *haciendas* et *estancias* étaient détenues par les "don" de Piura, tandis que métisses et Indiens se partageaient les petits *sitios* et *potreros*. Quatre grands domaines appartenaient à des ecclésiastiques. Mais les propriétés appartenant directement à l'église ou à un ordre religieux étaient encore rares à Piura en 1714 : un "jardin" dans la vallée de Catacaos appartenait à l'hôpital de *mi señora Santa Ana* et des terres nommées la Capellania aux curés d'Ayabaca.

En 1787, la bureaucratie vice-royale tenta d'imposer une nouvelle «composition» des terres de Piura mais échoua devant l'opposition des grands propriétaires fonciers. Ceux-ci, réunis en cartel et représentés par le procureur don Nicolas Ambrocio de Lezpez, prétendaient que les *haciendas* existantes en 1787 étaient les mêmes que celles énumérées en 1714, et que la «composition» générale d'alors les avaient toutes prises en compte²⁰⁸. Leur pétition exigeait que le visiteur don José Noriega suspende toute action de "remesure" des terres²⁰⁹. Ce dernier accusa les *hacendados* de Piura d'attenter à l'autorité du roi et de fomenter la rébellion. Il s'appuyait sur la cédula royale du 15 Octobre 1754 qui ordonnait une nouvelle appréciation des terres vacantes pour imposer la nouvelle «composition». De plus, il estimait que les *hacendados* avaient fraudé le fisc lors de la «composition» de 1714 en ne remettant que 4.000 pesos à la Couronne²¹⁰. Malgré cette réponse énergique au lobby

²⁰⁸ AGN, Tierras de comunidades, leg. 7, cuad. 58, 1787. Remensura de las tierras de la ciudad de San Miguel de Piura. f. 76vta : "...las haciendas compuestas en aquella fha. [1714] que se numeran en el testimonio son las mismas que hoy existen y si a todas ellas abrasó la composicion aprobado por el Sup^{or} Gobierno, y en ella se incluyen los sitios baldios, hta aquella fha. estamos fuera del caso de la mensura".

²⁰⁹ Ibid., f. 79 : "no hay materia en que exercitar la mensura, se sirva mandar que el comisionado Don Jose Noriega, nombrado por V.S. para este efecto suspenda en el todo la que se le ha conferido y que los hazendados continuen en la possession de sus priveligios como es de Justicia..."

²¹⁰ Ibid., f. 93 : "Del valor de la compocision del s^{or} Baquedano, debe tambien justamente dudarse : en ella no se examino si los sobrantes o valdios que se trataban componer eran posehidos los diez años q prebiene la ley municipal : fue fantastica sin guardarse proporcion entre el servicio q hizieron los vecino, y el valor de lo

des propriétaires fonciers, la région n'entendit plus jamais parler de «composition» de terres, puisqu'en 1895, lors de l'inscription des grandes propriétés dans le registre de propriété immeuble, on ne faisait que référence à l'ultime «composition» de 1714.

Les trois «compositions» générales de terres furent le fondement d'une distribution de la propriété qui réussit à se maintenir jusqu'à la réforme agraire de 1971. Si, comme l'indique Jean Piel, avec la première «composition», la couronne avait surtout pour intention de limiter l'anarchie de la redistribution des terres et de récupérer, en faveur du domaine royal, des terres *realengas* accaparées sans droit, la cédula de 1631, accentue l'idée que le régime cherchait essentiellement à remplir ses caisses vidées par les guerres européennes. En corrigeant quelques excès, la «composition» revenait à entériner, moyennant de l'argent, la grande propriété créole, sans parvenir à contrôler véritablement une bureaucratie régionale trop intéressée dans le processus.

Le déroulement des «compositions» a montré que la cédula royale de 1591 "visait les excès du système, surtout celui de lèse majesté, non le système lui-même" et qu'au contraire, ces «compositions» étaient un processus par lequel des "situations de fait, acquises par la force, devenaient la situation de droit après la remise d'une quantité d'argent au fisc"²¹¹. Ces visites et «compositions» de terres permirent à l'Espagnol ou au créole, par un versement au trésor royal, de faire indéfiniment transformer a posteriori ses accaparements des terres du domaine royal, en propriété privée.

La législation espagnole de l'ultime partie du 16^{ème} siècle, ne freinait pas l'accaparement de la surface agricole, et ne faisait que renforcer la structure agraire naissante : les grands domaines apparurent ainsi légalement avec la réalisation périodique des visites et «compositions» dont les textes devinrent en quelque sorte les cadastres du Pérou colonial.

c. Les mécanismes de l'accaparement foncier.

Les «compositions» de terres ne sanctionnaient qu'une évolution réelle : entre 1532 et 1714, les Espagnols colonisèrent pratiquement 80 pour cent des terres du *corregimiento* de Piura. La population indienne diminuée fut repoussée sur les 20 pour cent restant. Dans la pratique, diverses méthodes furent utilisées par les "conquérants" pour s'approprier les terres. La plus simple consistait à s'installer sur des terres effectivement dépeuplées de ses

compuesto : se ignora si entraron en ella tierras de comunidad, o adquiridas de yndios : en una palabra si me es licito ablar mas claro por la defenza del fisco, todo fue un embrion sin conocim^{to} de causa, y pues las sobras, y tierras pocheidas a que huviese lugar compocicion, importarian quiza y sin quiza considerable suma de dinero en una provincia que quenta de lonxitud casi sesenta leguas, y poco menos de latitud...".

²¹¹ Ots Capdequí, España en America..., p. 37.

populations indigènes - *realengas* - et, à partir d'un noyau initial, définir lentement par composition et litiges avec ses autres voisins *hacendados*, le futur grand domaine.

Une deuxième consistait à racheter des terres aux caciques des «réductions» qui avaient souvent "privatisé" une part des sols de la communauté et de les revendre quelques années plus tard au prix fort à un autre Espagnol. Cosme Chinguel, cacique de Huancabamba, fit par exemple délimiter des terres pour les Indiens de sa *parcialidad* lors de la «composition» générale de 1645, mais constatant qu'il en "restait", il fit «composer» ce surplus - *sobras* - pour son bénéfice contre seulement 80 pesos²¹². Ces terres détenues en propriété privée pouvaient alors aisément se vendre.

Dans la première moitié du 17^{ème} siècle, les exemples sont nombreux : en 1615, Felipe Caruachinchay cacique et gouverneur de la réduction de Frias, céda pour dettes, les terres, les enclôts, la maison et le bétail - quelques équidés - situés à Matalacas à Pedro Bernardo²¹³. En 1621, Miguel Ruiz Calderón vendait des terres qu'il avait acquies du cacique Pedro Mechato dans la vallée du Piura, non loin de la réduction de Catacaos²¹⁴. En 1710, don Carlos Guajala, Indien originaire de Loja qui avait épousé doña Roza Ate de Bonilla, petite fille de don Gaspar Ate de Bonilla, céda les terres de La Solana au sergent Lucas Valdes de Montenegro pour 600 pesos, dont 450 à cens²¹⁵.

En d'autres occasions, des domaines du monde indigène furent aliénés parce que les caciques donnaient en dot des terres à leur fille lorsqu'elle épousait un Espagnol. Le cas de l'*hacienda* Cachiaco est à ce titre exemplaire. On peut le suivre grâce aux titres de propriété et anciens documents que son *ex-hacendado* gardait encore depuis la réforme agraire²¹⁶. La «composition» générale de 1645, est sans surprise le premier titre décrivant la propriété : don Alvaro Carguachinchay, cacique d'Ayabaca, avait été le propriétaire de deux *estancias* d'élevage nommées l'une Ayabaca la Vieja y potrero de Tunges, l'autre San Juan. En 1645, don Melchior Carguacandor et doña Cathalina Illactanda, les exécuteurs testamentaires de don Alvaro, se présentaient devant don Juan Davalos Cuba Maldonado, «juge des vente et compositions de terres», pour «composer» ces *estancias* en faveur des descendants du cacique. Moyennant 200 pesos, le juge accorda alors un titre à don Geronimo

²¹² ADP. Cor. c. ord., leg. 36, exp. 745, 1771 : "*don cosme chinguel cacique de este pueblo de Guancabamba trato de composicion de las sobras de las tierras despues de las repartidas a los indios de su parcialidad en la parte que le toca que estan en el sitio de Quispampa y de un potrero llamado Ponden...*".

²¹³ ADP. Francisco de Mendoza, leg. 40, 1615, f. 3.

²¹⁴ ADP. Francisco de Mendoza, leg. 41, 1621.

²¹⁵ ADP. Antonio Rodriguez de las Varillas, leg. 110, 1710, f. 75 vta.

²¹⁶ Les titres et les documents qui les accompagnaient ont été transcrits par A. M. Hocquenghem : en projet, une histoire de l'*hacienda* Cachiaco.

Chuquiguanca, doña Maria Illactanda et Joachin Llacsaguanca, les enfants de don Alvaro²¹⁷.

La même année, les exécuteurs testamentaires dotèrent doña Maria Illactanda de l'*estancia* San Juan avec 300 têtes de bovins, 150 équidés et 45 ovins, afin qu'elle puisse épouser l'Espagnol Antonio García Rastrojo²¹⁸. Quarante ans plus tard, don Joseph García de Rastrojo, fils métisse des précédents était le propriétaire de l'*estancia*. Son autorité sur le domaine s'effritait cependant puisqu'il dut plusieurs fois de suite intenter des procès contre des Indiens qui s'introduisaient apparemment sur ses terres. En 1689, il exigea même une confirmation de son titre de «composition».

Selon le contrat de vente de l'*estancia* en 1708, don Joseph García de Rastrojo avait vers 1675, par testament, grevé l'*hacienda* d'une chapellenie et nommé pour exécuteur testamentaire le bachelier Nicolas de Gaona. Après le décès de Joseph García de Rastrojo, les Gaonas, des créoles, cédèrent alors l'*estancia* pour 2.000 pesos en emphytéose à Juan de Sal, époux de doña Antonia de Gaona. Dans son testament, Juan de Sal, lui aussi créole, indiquait être originaire de Huailas. En premières noces, il avait épousé, sans obtenir aucun bien dotal, Isabel Eufrosia Rodrigues Pintado. Il affirmait s'être enrichi par la force de ses bras et avoir acquis l'*hacienda* Tambillo au cours de ce premier mariage. Doña Antonia Gaona, sa seconde épouse, descendante d'une riche famille de Loja, avait épousé en premières noces Damian Bermeo duquel elle avait eu un fils, don Francisco Bermeo Jauregui.

Veuve, vers 1720, doña Antonia Gaona, après avoir rejeté les prétentions d'un enfant illégitime de Juan de Sal, légua l'*hacienda* à don Francisco Bermeo Jauregui devenu entre temps, un notable de Piura. En 1761, les héritiers de ce dernier cédèrent le domaine qui avait alors pris le nom d'*hacienda* Cachiaco au *Maestre de Campo* don Luis de Mesones y la Portilla pour 7.000 pesos dont 4.000 pesos à cens.

En un peu plus d'un siècle, une propriété qui avait appartenu aux Indiens d'Ayabaca, termina entre les mains d'un notable créole de Piura, en passant, entre temps, entre les mains d'un métisse, puis entre celles d'une famille importante de Loja.

Selon E. Florescano, au Mexique, l'aquisition par moyens détournés des terres indiennes aurait continué jusqu'à la fin de l'époque coloniale. Gibson par contre, estimait

²¹⁷ *Testimonio de la composición de Ayabaca la Vieja que hoy posee don Juan Francisco Carguachinchay = y la de San Juan del Rastrojo = y del Titulo y composición de dicha hacienda, a pedido de Felipe Muñoz de Urdiales. Copie de 1711*

²¹⁸ Carta de dote de doña Maria Illactanda, 1645 : "...que nos obligamos como tales albaceas de dar y entregar por bienes dotales a doña Maria Illactanda hija legitima del dicho difunto don Alvaro Carguachinchay por tomar estado con Antonio Garcia Rastrojo una estancia que se intitula San Juan terminos del pueblo de Cumbicos..."

que les *haciendas* avaient atteint le maximum de leur extension dès le milieu du 17^{ème} siècle. Le cas de Piura semble confirmer cette seconde hypothèse : au 18^{ème} siècle, les grands domaines ne parvenaient plus à coloniser les terres des communautés indiennes.

Le litige sur les terres de Tamboya, Las Baleras et Silaguá qui débuta vers 1712 et continua jusqu'au début du 19^{ème} siècle au moins, en est un exemple : il mettait au prise la communauté des Indiens de Pacaypampa et les propriétaires de l'*hacienda* Naranjos et Silaguá. A la fin du 17^{ème} siècle, un groupe d'Indiens avait obtenu un lopin de terres, d'une demi-lieue de côté, du propriétaire de l'*hacienda* Pariguanás et Pacaypampa, pour y fonder leur village. Ce lopin à Pacaypampa étant infertile, ils cultivèrent des terres éloignées dans les parages du lieu-dit Silagua. En 1712, peu après avoir acquis l'*estancia* Naranjos et Carpinteros, l'*hacendado* don Juan Zereso de la Calle les accusa d'avoir envahi son domaine. Sur quoi le «défenseur des naturels» rétorqua au nom des Indiens de Pacaypampa que ces terres avaient été colonisées au vu et su du précédent propriétaire de l'*estancia* Naranjos qui les considérait comme *realengas*. En 1792, l'*hacendado* José Noberto de la Cruz ferrailait toujours avec la communauté pour obtenir ces terres qu'il estimait appartenir à l'*hacienda* Naranjos et Silagua²¹⁹. La durée de ce procès suggère qu'à partir du 18^{ème} siècle, l'expansionnisme des grands domaines se heurtait à la résistance des communautés. Le procès même montre que la capacité des grands propriétaires à imposer leur loi et l'agrandissement de leur *hacienda* s'était amenuisée depuis le 17^{ème} siècle.

C'est aussi en 1712, que des Indiens de Chocán (Ayabaca) déposaient une requête pour récupérer les terres de Joras et Guarcarrumi que Juan de Morales avait, en 1645, abusivement fait «composer» pour sa propriété²²⁰. En 1753, ce fut le tour du propriétaire de l'*hacienda* Pocluz qui préféra prendre les devants en attaquant en justice le «protecteur des naturels» qui l'accusait d'avoir usurpé les monts Misquis et Chucapis du *común* de Frias. L'*hacendado* prétendait être en "possession pacifique" de l'*hacienda* depuis plus de 170 ans²²¹.

La multiplication des procès intentés par les communautés pourraient faire penser qu'au contraire la politique expansionniste des domaines devint particulièrement virulente dans la première moitié du 18^{ème} siècle. Mais lorsque l'on examine de plus près ces affaires, on s'aperçoit que la plupart du temps l'origine des litiges remontait au 17^{ème} siècle, que ceux-ci ne faisaient que couvrir depuis et qu'ils éclatèrent ouvertement lorsque les communautés se sentirent suffisamment puissantes pour affronter les grands propriétaires fonciers.

²¹⁹ AGN. Tierras de comunidades, leg. 6, cuad. 51, 1744-1801. *Autos que sigue el común de indios del pueblo de Pacaypampa en Piura sobre el derecho de tierras. Hacienda de Silaguá*, fs. 350.

²²⁰ ADP. Cor. c. ord., leg. 23, exp. 445, 1712-1776.

²²¹ ADP. Cor. c. ord., leg. 31, exp. 655, 1753

A l'inverse, au 17^{ème} siècle, les procès pour terres entre Espagnols et communautés, furent le plus souvent lancés par les Espagnols même. Mais dans ces cas, les affaires avaient pour but de légitimer une occupation des terres, de montrer que celles-ci étaient inoccupées ou encore sans utilité pour les communautés circonvoisines. En 1647, par exemple, don Juan de Landa attaqua la communauté de Colan pour obtenir le plein droit sur les terres de Tillopairá. Ses arguments tenaient en trois points : les terres accordées à la communauté par le visiteur Cuba Maldonado en 1645 ne comprenaient pas celles de Tillopairá puisqu'elles se situaient à plus de deux lieues de l'embouchure du Chira ; les Indiens de Colan, pêcheurs affectés à l'approvisionnement en eau et bois du port de Paita, n'avaient pas besoin de terres cultivables ou de pâturages pour des mules ; et finalement, ayant lui-même déjà construit à beaucoup de frais un puit d'eau - *noria* - en cet endroit, il était naturel que ces terres lui reviennent²²². Le procès intenté par don Miguel Ruiz Calderón contre les Indiens de Catacaos pour les terres de Yupita en 1648, celui entrepris par don Mendo de Tineo contre la communauté de Huancabamba pour les terres de Quispampa en 1650, relevaient de la même technique : démontrer en justice que les Indiens ne faisaient pas usage de ces terres et créer par ce biais un titre de propriété²²³.

Les longs procès du 18^{ème} siècle marquèrent la résurgence de communautés indiennes fortes. Dans certains cas, ces communautés parvinrent même à reprendre des terres aux Espagnols à la fin de l'époque coloniale. Les terres de Chochola par exemple, un domaine qui se situait sur la rive opposée aux «réductions» de Catacaos et de Sechura, appartenaient à don Ysidro de Céspedes et faisaient partie de la compagnie d'élevage lancée avec son gendre en 1652. Séparées du domaine des Céspedes au début du 18^{ème} siècle, elles formèrent une petite *hacienda* rachetée par don Juan Santiago de Achutegui pour 1.600 pesos en 1729²²⁴. Entre temps, suite à des pluies catastrophiques, le lit du Piura s'était déplacé plusieurs fois, modifiant les repères qui délimitaient alors les propriétés dans le Bas Piura. A la faveur de ce "désordre", don Juan Santiago de Achutegui tenta d'agrandir ses possessions en s'appropriant des terres de la Muñuela qu'il affirmait être *realengas*. Les Indiens de Sechura résistèrent cependant énergiquement à ce dépouillement en affirmant que ces terres appartenaient à la «réduction» depuis sa fondation. L'affaire fut portée en justice en 1752. Achutegui alléguait alors que les Indiens de Sechura étant des pêcheurs, ils ne pouvaient être les propriétaires de ces étendues et que d'ailleurs, déjà propriétaires des salines du *despoblado*, ils ne sauraient encore prétendre à d'autres domaines²²⁵. Aucune de

²²² ADP. Cor. c. ord., leg. 6, exp. 81, 1647.

²²³ ADP. Cor. c. ord., leg. 6, exp. 85, 1648 ; ADP. Cor. c. ord., leg. 7, exp. 90, 1650.

²²⁴ ADP. Sebastian Jimenez Zarco, leg. 34, 1729, f.33. *Venta de la hacienda Chochola, Juana Martinez a favor del capitán don Juan de Achutegui.*

²²⁵ BN. Ms. Cronológico 1752, C 2330, f. 154 vta. : "...nunca an tenido ni pudieran tener ynstrumentos de dhas tierras usurpadas, mediante que despues de conquistados y reducidos al dho pueblo de Sechura fueron

ces revendications n'aboutit, et Achutegui dut se contenter de son *hacienda* telle qu'il l'avait acquise en 1729. Soixante ans plus tard, en 1812, la même *hacienda*, alors propriété de doña Manuela Leisequilla fut rachetée par le *común* des Indiens de Catacaos pour 2.000 pesos²²⁶ ! Les communautés indiennes du Bas-Piura s'étaient donc non seulement opposées avec succès aux velléités d'expansion d'un *hacendado* au milieu du 18ème siècle, mais étaient même parvenues à racheter le fond de ce grand propriétaire au début du 19ème siècle.

Les affaires entre Indiens et *hacendados* créoles ne furent pas seules déterminantes dans le tracé des frontières et la formation des grandes propriétés. Les innombrables litiges entre grands propriétaires mêmes semblaient une des occupations favorites de l'élite locale, même si on doit tempérer ce constat par la nature même des documents trouvés dans les archives départementales. Ces disputes furent souvent le moyen pour un propriétaire d'agrandir son domaine au dépend de celui d'un autre : ainsi les grandes familles se vouaient-elles des haines "féroces" qui pouvaient se prolonger tout au long de la période coloniale. *L'hacienda* Chapica par exemple, depuis sa division vers 1645, était l'objet de ces continuelles disputes, cadencées par les visites de terres et les changements de propriétaires. Pour résoudre la situation, le notaire fut invité sur les lieux en 1785, et en compagnie des *hacendados* et de témoins, il parcourut à pied les limites des *haciendas* tout en revenant constamment sur les textes de «composition» : la situation paraissait inextricable.

En fait, le cas de Chapica le confirme, les disputes - mêmes si verbalement très violentes²²⁷ - se jouaient sur le terrain légal et se gagnaient à coups d'actes et de titres dès le 17ème siècle. Dans ce sens, Piura n'était certainement pas une société de "frontière" où le pistolero faisait la loi. Dans un monde tout de même bien contrôlé par la bureaucratie coloniale, il était plus avantageux d'influer sur les fonctionnaires royaux pour, de recours en pourvoi, parvenir à ses fins que de se lancer dans des coups de force armés condamnés en justice.

[...] dhos indios avitadores a solo la pesqueria que gozan y como tal ejerzizio esta señalada la paga de sus tributos, habiendo conseguido dies años de revaja de ellos, pues solo pagan siete pesos al año, en que yncluyen los dos tomines de hospital y cathedral pagando antes cada uno diez y seis y diez y siete pesos al año con solo su pesqueria [...] en la misma forma de que se hazen señores absolutos de los despoblados en que se quantan mas de treinta y seis leguas ynclusibe en ellas las grandes salinas de donde continuamente sacan ynmensurables porziones de sal con que abundan y llenan esta ciudad y su jurisdicion de valles y sierra, como a la de Loja, y reino de Tierra Firme sin permitir a otro ningun vasallo de S. M. saque ni aun para su gasto..."

²²⁶ AGN. C 16 Piura, leg. 1426, cuad. 311, 28/02/1812.

²²⁷ Il n'est pas rare alors de voir débiter aussi un procès pour insultes !

d. La taille des exploitations agricoles vers la fin du 18^{ème} siècle à travers le *padron de encabesonamiento general de 1780*.

La composition générale de 1714 ne nous avait permis qu'une approche très grossière de la répartition de la propriété foncière. Jusque vers la fin du 18^{ème} siècle, il n'existe cependant pas d'autre documentation qui permette une analyse plus fine des structures de la propriété rurale. Ce n'est qu'en 1780, avec la vague des réorganisations bureaucratiques, qu'un nouveau recensement des contribuables à l'*alcabala de cabezón* nous apporte les chiffres nécessaires à cette analyse²²⁸.

Il nous faut cependant souligner les limites de cette source : en ne s'appliquant pas aux indiens tributaires, cet impôt laisse dans l'ombre une bonne partie des exploitations rurales. En second lieu, le recensement original des contribuables, effectué par don Gregorio Joseph de la Quintana sur ordre du *visitador* don José Antonio de Areche, n'a survécu que pour une partie des circonscriptions. Pour le district de Paita qui comprenait les vallées du rio Chira et de Tumbes, nous avons du faire usage de rôles postérieurs qui, tout en se basant sur ce recensement, ne mentionnaient plus le nom des terres ni la qualité du contribuable²²⁹.

A l'évidence, l'*alcabala de cabezón* n'était pas un impôt sur les ventes ou la propriété, mais bien une capitation - comme l'indique son nom - qui affectait tant les propriétaires que les tenanciers de lopin de terres et se basait, selon toute vraisemblance, sur le montant des revenus et la taille de leurs exploitations agricoles. En somme, le *cabezón* péruvien n'aurait pas été autre chose que la taille réelle de l'ancien régime en France.

Un conflit entre les *hacendados* de Lima et la couronne sur le montant de l'*alcabala* à payer, éclaire mieux la nature de cet impôt. En 1773, le vice-roi fit effectuer un nouveau *encabezamiento* des *hacendados* et *labradores* de Lima. En estimant les revenus annuels des domaines de Lima à près de 500.00 pesos, le *visitador* don José Antonio de Areche aurait pris en compte un ensemble de variables qui affectaient ces propriétés : qualité des "fruits", coûts des cultures, mais aussi niveau de l'endettement etc.. D'abord fixé à 14.000

²²⁸ AGN. C 16 Piura, leg. 1106, cuad. 69, 1783 : "*Encabesonamiento general de dueños propietarios, y colonos, que yo don Gregorio Josef de la Quintana, administrador principal de reales rentas unidas del puerto de Paita he hecho en distrito de la administracion de alcabalas de Piura en virtud de comission que con fecha 20 de abril de 1780 me confirio el señor don Josef Antonio de Areche, vicitador general de los jenerales de Justica, y reales caxas de este reyno del Perú., cuyas quotas en sus respectivos departamentos o receptorias son las siguientes..*"

²²⁹ AGN. C 16 Paita, leg. 1194, cuad. 101, 1780-1786. Pour la juridiction de Piura, nous disposons ainsi du nom du contribuable, de sa qualité - soit propriétaire (dueño) ou tenancier (colono) -, du nom de l'hacienda ou des terres où se situe son exploitation, du montant de l'impôt. Pour la juridiction de Paita, nous ne connaissons que le nom de l'assujéti, la localisation approximative de ses terres (par zones) et le montant de la redevance.

pesos, le montant global de l'*alcabala* fut finalement rabaisé à 10.000 pesos soit environ 2 pour cent des revenus, répartis entre les *haciendas* selon les quotas fixés par le *cabezón*.

Des tractations entre le *visitador* et les propriétaires, nous concluons que l'*alcabala de cabezón* était une sorte de forfait appliqué aux seuls produits agricoles consommés ou vendus sur place. Par contre, les récoltes "exportées", c'est-à-dire vendues en dehors de Lima, payaient en sus l'*alcabala* au taux normal. La moyenne des quotas fixés pour les exploitations de Lima était cependant nettement supérieure à celle de Piura : plus de 50 pesos, pour seulement quelques 200 imposables recensés. Cette moyenne élevée et le nombre limité des contribuables montrent que le *cabezón* de Lima ne recensait pas, comme à Piura, les tenanciers des grandes propriétés²³⁰.

Comme nous l'avons déjà indiqué, les indiens tributaires étaient exemptés de cet impôt, mais dans certains cas, les ecclésiastiques propriétaires l'étaient aussi. En 1744, un procès opposa don Esteban Guerrero Vidal, administrateur des *Reales Alcabalas* de Piura, aux *hacendados* don Carlos del Castillo, don Francisco Urdiales et don Francisco de Valdivieso, tous trois ecclésiastiques. L'objet du litige était de savoir si les *haciendas* de ces *hacendados* étaient de réels négoce ou s'ils fournissaient seulement une rente à leur propriétaire. Selon les termes de la dispute, nous concluons que le clergé était uniquement exempté de l'*alcabala* lorsque ses propriétés servaient à l'entretenir dans sa condition d'ecclésiastique²³¹.

Au total, les rôles de l'*alcabala de cabezón* de Piura comptabilisèrent 1.807 contribuables en 1780 et fixèrent le montant total annuel de l'impôt à 4.132 pesos 5 réaux précisément. Bien évidemment ce chiffre théorique ne fut jamais atteint. Dans le cas de Tumbes par exemple, dès le second semestre de l'année 1780, le collecteur de l'impôt ne perçu qu'environ 80 pour cent du montant fixé par le rôle, certains contribuables étant insolubles, d'autres absents, d'autres encore, décédés (l'un même, indien tributaire, avait été inclu de manière erroné dans le rôle). En 1785, ce chiffre n'atteignait plus que 45 pour cent du montant fixé par le recensement de 1780. Dans le cas de la circonscription de Morropón, en 1781, une année après l'*encabesonamiento*, le percepteur don Lucas de Roxas parvenait à lever 97 pour cent de l'impôt fixé. Treize ans plus tard, en 1794, l'*alcabala* avait fondu à 40 pour cent du montant initial, seules les *haciendas* continuant pour l'essentiel à payer leur quota. Ces exemples montrent deux choses : d'abord que pour les petits tenanciers, l'impôt était manifestement trop lourd, et deuxièmement que les rôles n'étaient pas régulièrement mis à jour et continuaient de se baser sur le recensement de l'année 1780.

²³⁰ María E. Rodríguez Vicente, "Haciendas y hacendados de Lima hacia 1781" dans Francisco de Solano (ed.) **Estudios sobre la ciudad iberoamericana**, 1975, pp. 640-641; M. Haitin, "Prices, the Lima market, and the agricultural crisis of the late eighteenth century in Peru", dans **JbLA**, 1985, n° 22, p. 177.

²³¹ AEP. Col. c. civ., leg. 2, exp. 12. "*Demanda contra los hacendados Don Carlos del Castillo, Don Francisco Urdiales y don Francisco de Valdivieso sobre el pago de alcabala de sus haciendas*". 1744.

Les deux juridictions administratives, Paita et Piura, comprenaient respectivement l'une, les circonscriptions de Querecotillo, La Guaca, Amotape, La Solana, La Punta et Tumbes ; l'autre, les circonscriptions de Ayabaca, Chalaco, Huancabamba, Huarmaca, Morropón Suipirá, et Malacasí (voir carte des juridictions en annexe p.8). En 1780 donc, la circonscription de Chalaco - avec 292 contribuables - était la plus peuplée de propriétaires et tenanciers d'origine espagnole ou métisse, alors qu'Ayabaca avec 13 pour cent seulement des assujettis, fournissait près d'un cinquième du montant total de l'*alcabala de cabezón*. Globalement, l'on s'aperçoit que les 4 circonscriptions de montagne comptaient 41 pour cent des propriétaires et tenanciers et fournissaient 47 pour cent du montant de l'impôt. Les trois circonscriptions de la vallée du Piura dénombraient 29 pour cent des contribuables et assumaient 32 pour cent de l'impôt. La vallée du Chira comptait 5 petites circonscriptions, 24 pour cent des contribuables et fournissait 19 pour cent du montant de l'impôt. Tumbes enfin, ne représentait que 6 pour cent des tenanciers et *hacendados*, et n'assumait que 3 pour cent de l'*alcabala de cabezón*.

Si l'on estime que la redevance du *cabezón* était proportionnelle aux revenus des exploitations, en 1780, les *haciendas* et tenures des provinces de la montagne de Piura fournissaient donc pratiquement la moitié du revenu agraire de la région. Il ne faut cependant pas oublier que ces montants ne prenaient pas en compte la production des communautés indiennes. Pourtant, ces chiffres reflétaient assez bien le poids relatif de chacune des provinces de Piura, puisque l'affermage de la perception de la dîme pour la biennale 1781-1782 donnait sensiblement les mêmes pourcentage : soit 46 pour cent du montant global pour les circonscriptions de montagne - Ayabaca et Huancabamba -, et 51 pour cent pour les circonscriptions du rio Piura, du Chira et de Tumbes. Les 3 pour cent restant correspondaient à l'affermage de la circonscription de la basse vallée du Piura, les communautés indiennes de Catacaos et Sechura²³².

²³² voir annexe 2.

Tableau 30 : la répartition de l'alcabala de cabezón entre les circonscriptions de Piura, 1780.

Circonscriptions (localisation)	nb. des contribuables	% du total des contribuables	Montant de l'alcabala	% du total de l'alcabala
Ayabaca (montagne)	237	13	779,75	19
Morropón (Piura)	286	16	690,5	17
Chalaco (montagne)	292	16	559,75	14
Suipirá (Piura)	148	8	462,75	11
Guacabamba (montagne)	126	7	294	7
Guarmaca (montagne)	98	5	285,75	7
Querecotillo (Chira)	145	8	196,25	5
La Guaca (Chira)	108	6	186,75	5
Malacasí (Piura)	82	5	170,25	4
Amotape (Chira)	82	5	145,5	4
Tumbes (Tumbes)	104	6	137,25	3
La Solana (Chira)	24	1	121,5	3
La Punta (Chira)	75	4	102,625	2
Ensemble de Piura	1807	100*	4132,625	100*

* La somme des pourcentages n'équivaut pas à cent en raison des arrondis.

Dans le recensement original de la juridiction de Piura, l'administrateur des "rentes royales" indiquait uniquement que certains contribuables étaient «*dueños*» - propriétaires de leur fond. Mais les autres, la majorité, étaient-ils seulement des tenanciers - *colonos* selon l'en-tête de l'*encabesonamiento* - affermant des terres plus ou moins grandes sur une *hacienda*, ou pouvaient-ils aussi être de petits paysans, indépendants, propriétaires de leur lopin de terres ? Hormis 39 petits propriétaires établis dans le seul parage d'*Ayabaca la Vieja*, les autres 61 contribuables qualifiés de *dueños* dans le rôle de Piura, possédaient de grandes *haciendas* ou *estancias* identifiées avec la «composition» de 1714 qui couvraient pratiquement toute la surface de la juridiction (hors les terres des communautés indiennes). Ces grands domaines ne laissaient donc aucune place pour de petits propriétaires. De plus, le nom des terres indiqué sur le rôle montre souvent directement que le contribuable exploitait une tenure d'un grand domaine inscrit sur la liste quelques lignes auparavant.

Tableau 31 : la répartition de l'alcabala de cabezón entre les propriétaires et les tenanciers dans la sierra et la vallée du Piura.

Catégorie	Nb.	% du nombre	Contribution totale	% de la contribution
Tenanciers	1169	92	2081	64
Propriétaires	100	8	1161,75	36
Total définis	1269	100	3242,75	100

Pour la juridiction de Piura, nous pouvons donc affirmer que les propriétaires d'*haciendas* ne contribuaient qu'à la hauteur de 36 pour cent à l'*alcabala de cabezón* : autrement dit les parties menées en conduite directe des grands domaines ne produisaient

que légèrement plus d'un tiers de l'ensemble des revenus agricoles. En revanche, les 1.169 tenanciers recensés, soit 92 pour cent des contribuables, assumaient 64 pour cent de l'*alcabala*. Il faut évidemment prendre ces données avec précaution, car il est presque certain que proportionnellement les quotas des petits tenanciers étaient plus élevés que la part des grandes exploitations ou *haciendas*, au vu du nombre de contribuables insolubles émargés par le percepteur (46 des 145 contribuables de Querecotillo en 1786 par exemple). Mais il ne fait aucun doute que le nombre des *colonos* et le montant de leur contribution découvert par le rôle est révélateur du développement sans précédent des tenures et de leur production.

La circonscription d'Ayabaca comptait le plus grand nombre d'*haciendas* mais celles-ci ne payaient en moyenne que 17 pesos chacune. Morropón par contre ne dénombrait que 6 *haciendas* mais la contribution à l'*alcabala* de ces dernières atteignait 37 pesos en moyenne. Les exploitations du Haut-Piura étaient-elles plus importantes que celles d'Ayabaca ? L'évidence des chiffres doit être nuancée, puisqu'ils reflètent plutôt la taille de l'exploitation en faire valoir direct que le poids global du domaine. L'*alcabala* ne peut donner une idée des revenus des grandes propriétés : la part en argent versée par les tenanciers à leur *hacendado* n'est ni connue ni prise en compte par cette fiscalité. Or, vu l'importance de ces tenanciers - assumant les deux tiers de la production -, la rente versée aux propriétaires était certainement loin d'être négligeable.

Tableau 32 : les *haciendas* et la concentration foncière dans la juridiction de Piura.

Circonscription	Nb. d' <i>haciendas</i>	Montant de l' <i>alcabala</i>	Moyenne par hda.
Ayabaca	27	450	17
Suipirá	9	158	18
Morropón	6	223	37
Huancabamba	6	70	12
Malacasí	5	42	8
Chalaco	4	80	20
Huarmaca	4	72	18
Total	61	1095	18

Les plus importants contribuables étaient toutefois bien les propriétaires des plus grandes *haciendas* de Piura : don Thomas Fuentes payait ainsi la redevance la plus élevée - 86 pesos - de l'ensemble de la région de Piura pour son immense *hacienda* de Matalacas. Le marquis de Salinas, don Tomas de Paredes, devait 50 pesos pour son *hacienda* de Morropón et 35 pesos pour l'*hacienda* Tangarará, ce qui en faisait le deuxième contribuable de Piura. Puis venaient Joseph Acha redevable de 84 pesos pour son domaine de Olleros ; don Ygnacio de Leon, 70 pesos pour ses *haciendas* de Yapatara et Guapalas, Juan Josef Carrasco, 51 pesos pour l'*hacienda* de Congoña, don Gaspar de Adrianzen, 50 pesos pour

ses *haciendas* Santa Ana et Ñomala ; don Vicente Fernandez de Otero, 50 pesos pour ses domaines de Chipillico. En résumé, seuls une douzaine de propriétaires déboursaient plus de 30 pesos, et cela ou bien pour des énormes domaines polyculturels de la Sierra, ou bien pour des complexes côtiers qui associaient la culture de la canne à l'élevage du petit bétail.

Pour la vallée du Chira et Tumbes, les rôles de l'*alcabala* ne font malheureusement pas la différence entre propriétaires et tenanciers. Mais en sélectionnant les dix exploitations qui contribuaient à plus de 8 pesos, nous retrouvons les domaines décrits par la composition de 1714. Premier constat, selon les quotas de l'*alcabala*, les exploitations du Chira étaient bien moins importantes que celles de la Sierra ou de la vallée du Piura. Hormis les *haciendas* Tangarará et Solana, aucune autre propriété n'atteignait les 30 pesos. Miguel Guillermo de Bobadilla, vraisemblablement l'exploitant de l'*hacienda* Mancora alors propriété du couvent de Belen, déboursait 25 pesos tandis que les propriétaires des sept autres *haciendas* (Somate, Huangalá, La Capilla, Jaguay Negro etc...) consacraient moins de 20 pesos à l'*alcabala*.

Tableau 33 : les plus grands exploitants agricoles de Piura à la fin du 18ème siècle, selon l'*alcabala de cabezón*.

Propriétaire	Hacienda	Alcabala
Doctor Don Thomas Fuentes	Matalacas	86
Marquis de Salinas	Morropón, Tangarará	85
Don Josef Hacha	Olleros (Llanta, Andahurco)	84
Don Ygnacio de Leon	Yapatera, Guapalas	70
Doctor Don Juan Josef Carrasco	Congoña	51
Doctor Don Gaspar Adrianzen	Santa Ana y Ñomala	50
Don Vicente Maria Fernandez de Otero	Chipillico (Suipirá, Pelingará)	50
Don Joseph Merino	Samanga	42
Don Juan Ubaldo de Tavoada	Pabur, La Matanza	42
Don Diego Farfan de la Godos	Pillo, Yervas Buenas	40
Don Pedro de Baldivieso	La Tina	40
Don Francisco Valdes	Solana	30

Dans l'ensemble, ces sources fiscales découvrent une distribution de la propriété foncière qui se rapproche assez d'un rapport établi par Joaquin de Helguero en 1804 sur la demande du Roi. Helguero indiquait que les "meilleures" *haciendas* se situaient sur les berges du Piura au pied des Andes, précisément dans la circonscription de Morropón où nous avons calculé la redevance moyenne la plus élevée. Dans le *partido* de Ayabaca, il dénombrait 32 *haciendas* en 1804, ce qui correspondrait environ aux 31 propriétaires redevables de l'*alcabala* dans les circonscriptions de Ayabaca et Chalaco en 1780. Dans la province de Huarmaca, il comptait 5 *haciendas*, alors que le rôle fiscal ne recensait que 4 propriétaires. Mais, pour la vallée du Chira, il estimait lui-aussi qu'il n'y avait que deux grandes propriétés dignes de ce nom. Son choix ne correspondait toutefois pas au

classement de l'*encabesamiento* : l'une était bien sûr l'*hacienda* Tangarará, mais pour la deuxième, sa préférence allait à l'*hacienda* Somate²³³.

Une description de la circonscription de la Punta et Querecotillo, accompagnait une petite affaire de révolte fiscale indienne. Elle soulignait dès 1757 qu'hormis quelques très petits propriétaires et tenanciers, ces deux derniers fonds, propriétés des ecclésiastiques don Francisco de Sojo et don Silvestre del Castillo, constituaient l'essentiel de la circonscription²³⁴.

Des *colonos* - les tenanciers -, Helguero ne parle guère. Or, leur omniprésence est évidente selon le recensement de 1780 : nous avons déjà vu que dans la montagne et la vallée du Piura, 92 pour cent des recensés étaient des tenanciers. Pour l'ensemble de la région, on dénombre plus de 1.267 individus qui acquittaient moins de 2 pesos au fisc (249 payaient même moins de un peso). Cette tranche de petit tenanciers constituait 70 pour cent du nombre des contribuables, mais seulement un tiers du montant total de l'*alcabala*.

Dans la tranche de 2 à 4 pesos, nous dénombrons 416 contribuables, soit 23 pour cent de l'ensemble. A quelques exceptions près, cette tranche regroupait des tenanciers que l'on pouvait qualifier de moyens ou importants. Au total, ces tenanciers contribuaient pour 26 pour cent à l'*alcabala*.

A partir d'une redevance de plus de 5 pesos, hormis quelques très gros fermiers, les contribuables étaient en majorité des propriétaires d'*haciendas*. Faible en nombre - 7 pour cent seulement des recensés -, ils acquittaient 41 pour cent du montant global de l'*alcabala*.

²³³ J. de Helguero, **Informe Economico de Piura**, 1802, pp. 8-30 et p. 18 : "*y estas dos fincas [Tangarará et Somate] son las que merecen el nombre de haciendas en aquel valle ; donde abundan muchos potreros : trozos de tierras y estancias cortas que todas unidas hacen un considerable comercio en los renglones de que abundan...*"

²³⁴ AGN. Sup. Gob. leg. 11, cuad. 232, 1757 : "... en el de la Punta solo hay quatro o cinco ranchos en que havitan algunos yndios que a las orillas del rio, que llaman de la Chira tienen sus tierras de sembras, semillas en propiedad y otros en arrendamiento; y en el de Querecotillo sucede lo mismo [...] siendolo principal de dicho partido las haciendas del lizenziado Dⁿ Francisco de Soxo presbitero, y la del Lizenziado Dⁿ Silvestre del Castillo tambien eclesiastico..."

Tableau 34 : la répartition de la taille des exploitation selon l'alcabala de cabezón en 1780.

Tranches	0,,1 à 1,,7 pesos		2 à 4,,7 pesos		5 pesos et plus	
	% du nb. de contribuables	% du montant de l'alcabala	% du nb. de contribuables	% du montant de l'alcabala	% du nb. de contribuables	% du montant de l'alcabala
La Punta	88	50	7	13	5	37
Querecotillo	83	40	14	29	3	31
Chalaco	78	53	18	24	3	23
Tumbes	77	52	22	43	1	4
Malacasí	76	40	15	20	10	41
Amotape	73	35	23	35	4	30
Morropón	72	37	25	27	3	36
Guancabamba	67	35	24	28	9	37
La Guaca	66	42	31	44	3	14
Ayabaca	62	21	27	20	11	60
Guarmaca	56	25	33	30	11	45
Suipirá	55	19	28	24	18	58
La Solana	25	5	42	25	33	70
Piura au total	70	33	23	26	7	41

Encore une fois, ce tableau n'illustre directement ni la distribution de la propriété, ni celle du revenu des tenanciers et *hacendados*, mais seulement la taille ou le revenu des exploitations agricoles : le revenu des propriétaires se composait des gains de leur exploitation directe et d'une partie des revenus des tenanciers, alors qu'à l'inverse les revenus des tenures étaient amputés de la part à verser à l'*hacendado*. Pour que l'*alcabala* reflète la distribution des revenus réels des contribuables, il aurait fallu soustraire le loyer de la terre aux tranches de 0 à 4 pesos et la verser à la tranche de plus de 5 pesos. Malheureusement, pour cette époque, un loyer fonction de la taille des tenures est pratiquement incalculable.

Que nous montre ce tableau ? En premier lieu que dans trois circonscriptions, les grandes exploitations (les *haciendas* en somme) fournissaient plus de 50 pour cent des revenus agricoles : dans la circonscription de La Solana où les domaines payaient 70 pour cent de l'*alcabala*, dans celle de Ayabaca 60 pour cent de l'*alcabala* ; et Suipirá enfin, 58 pour cent. Parmi les circonscriptions où la part de la production des grands domaines est la moins importante, nous comptons Tumbes (4 pour cent seulement), La Guaca dans le Chira (14 pour cent), Chalaco dans les montagnes (23 pour cent seulement).

A l'inverse, ces dernières circonscriptions sont celles où les petits tenanciers devaient les parts les plus importantes de l'*alcabala*. Dans la circonscription de Chalaco, les tenures qui devaient moins de 2 pesos, réglaient 53 pour cent du montant total de l'impôt, dans celle de Tumbes, 50 pour cent.

Entre ces extrêmes, des circonscriptions comprenaient des domaines très importants, qui permettaient une petite agriculture intensive et concentraient donc aussi un nombre

important de tenanciers sur leurs terres. La circonscription de Morropón par exemple, comptait 72 pour cent de mini-fundistes tenanciers et seulement 3 pour cent de propriétés payant plus de 5 pesos, et pourtant ces deux catégories devaient respectivement chacune 37 pour cent et 36 pour cent du montant global de l'*alcabala*.

En conclusion, l'analyse de l'évolution de la structure foncière montre que le grand domaine devint rapidement l'unité socio-économique de base de la région. Dès la fin du 17ème siècle trois quarts des terres de Piura étaient structurées en grandes propriétés. En accaparant la plupart des bonnes terres, les créoles créaient un monopole qui allait leur permettre de vivre de la rente foncière. La distribution des revenus en 1780 reflète la formidable montée des tenures sur les grands domaines au cours du 18ème siècle. A la fin de ce siècle, près des deux tiers de la production agricole étaient ainsi assumés par les tenanciers des *haciendas*.